



**SYNDICAT NATIONAL CFDT DES PERSONNELS  
DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Monsieur le Président de la CCI  
de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
2 rue Henri Barbusse  
13001 - MARSEILLE

A Paris, le 25 avril 2025

Objet : préavis de grève

Monsieur le Président,

Le syndicat CFDT des personnels des Chambres de Commerce et d'Industrie, au sens des articles L2141 et suivants du Code du Travail, dépose, conformément à l'article L2512 et suivants du Code du Travail, par la présente, un préavis de grève pour le mardi 6 mai 2025 à 0 h en appui des revendications suivantes.

Nous demandons pour les enseignants-formateurs du Pôle Institut Formation Automobile du Campus Sud des Métiers de la CCIR PACA :

- une augmentation immédiate des salaires tenant compte de l'inflation, afin d'améliorer le pouvoir d'achat ;
- l'octroi d'une journée par alternance aux enseignants-formateurs de façon que ceux-ci puissent mener à bien leurs liaisons en entreprise ;
- la mise en place d'une meilleure organisation pédagogique des plannings, des examens, du suivi des apprentis afin d'améliorer la qualité de la formation.

Ce préavis couvre tous les personnels de la CCI de Région PACA.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sentiments respectueux.

Laurence DUTEL  
pour la CFDT-CCI

PS : le préavis est adressé à Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique ainsi qu'à Monsieur le Président de CCIFRANCE.